

FRANÇAISE

Avis d'impôt établi en 2022

Liberté
Égalité
Fraternité



2D-DOC

Vos références

Numéro fiscal :

Déclarant 1 (C) : 04 20 327 687 038

Déclarant 2 (C) : 16 00 508 644 434

Référence de l'avis : 22 40 A159377 59

Adresse d'imposition au 01/01/2022 :

20 IMP DU BAYLE

40330 CASTELSARRAZIN

Numéro FIP : 400 76 33 0590927789 4

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 26/07/2022

Date de mise en recouvrement : 31/07/2022

Identifiant service : 40039

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr)

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP DAX
SAID GRAND DAX
9 AVE PAUL DOUMER
BOITE POSTALE 90303
40107 DAX CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP DAX
SAID GRAND DAX
9 AVE PAUL DOUMER
40107 DAX CEDEX

3292-021282-0069-0



DE GAILLANDE DIANE
OU LELONG ERIC
20 IMP DU BAYLE
40330 CASTELSARRAZIN

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2021.

Revenu fiscal de référence :

24 732

Nombre de parts :

2,50

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2022, de vos revenus 2021. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2021.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr).

Déclarant 1 - Nom de naissance : DE GAILLANDE
 Déclarant 2 - Nom de naissance : LELONG

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
O				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				2,50
Détail des revenus				Total
Salaires.....		Déclar. 1 16 749	Déclar. 2 18 970 149	
Autres revenus imposables				
Heures supplémentaires non exonérées.....	0			
Total des salaires et assimilés (2).....	16 749	19 119		
Déduction 10% ou frais réels.....	1 675	9 817		
Salaires, pensions, rentes nets.....	15 074	9 302		24 376
Revenu brut global.....				24 376
Revenu imposable				24 376
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)				0
Montant net de votre imposition				0
<hr/>				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				0
<hr/>				
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2021 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2021 dû (53):				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
<hr/>				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence (25).....				24 732
Revenus exonérés				
Heures supplémentaires.....	Déclarées Nettes	Déclar. 1 396 356		
Heures supplémentaires.....				
<hr/>				
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2022, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2023 est de :				
Plafond total de 2020		Déclar. 1 16 062	Déclar. 2 12 139	Enfant(1)
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2024 (dans les conditions prévues aux articles R° 190-1 et R° 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.